Marine Le Pen mise en examen pour abus de confiance

30/06/2017 à 21h56



La présidente du Front national, Marine Le Pen, vient d'être mise en examen pour "*abus de confiance*" et "*complicité d'abus de confiance*" dans l'enquête sur les assistants parlementaires d'eurodéputés frontistes.

Ce vendredi, celle qui vient de faire son entrée à l'Assemblée nationale s'est rendue à la convocation des juges pour y lire une déclaration, mais sans répondre à la moindre question.

Son avocat, Me Rodolphe Bosselut, assure qu'il va déposer un recours contre cette mise en examen.